



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

EAE ARA 1

SESSION 2019

AGRÉGATION CONCOURS EXTERNE

Section : ARTS
Option A : ARTS PLASTIQUES

ÉPREUVE ÉCRITE D'ESTHÉTIQUE ET SCIENCES DE L'ART

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAE	1800A	101	0427

« J'ai été [...] rendu attentif au fait apparemment paradoxal que justement quelques-unes des créations artistiques les plus grandioses et les plus subjuguantes sont restées opaques à notre entendement. On les admire, on se sent dominé par elles, mais l'on ne sait dire ce qu'elles représentent. Je n'ai pas assez lu pour savoir si cette remarque a déjà été faite, ou si un esthéticien n'a pas trouvé qu'une telle perplexité de notre entendement compréhensif serait peut-être une condition nécessaire pour que se produisent les effets les plus élevés qu'une œuvre d'art est censée susciter. Je ne pourrais que difficilement me résoudre à croire à l'existence d'une telle condition.

Non que les connaisseurs et les enthousiastes de l'art ne trouvent point les mots, quand ils nous vantent une telle œuvre d'art. Ils n'en manquent pas, serais-je tenté de dire. Mais devant un tel chef-d'œuvre de l'artiste, chacun dit en général autre chose, et aucun ne dit ce qui serait susceptible de résoudre l'énigme pour le simple admirateur. Ce qui nous empoigne aussi puissamment ne peut pourtant être, suivant ma conception, que l'intention de l'artiste, pour autant qu'il a réussi à l'exprimer dans l'œuvre et à nous permettre de l'appréhender. Je sais qu'il ne peut s'agir d'une appréhension purement intellectuelle ; l'état affectif, la constellation psychique qui ont fourni chez l'artiste la force motrice de la création, doivent être reproduits chez nous. Mais pourquoi l'intention de l'artiste ne serait-elle pas assignable, formulable en mots, comme n'importe quel autre fait de la vie psychique ? Peut-être que dans le cas de grandes œuvres d'art, on n'y réussira pas sans application de l'analyse. Mais c'est l'œuvre elle-même qui doit rendre cette analyse possible, si elle est l'expression, qui fait effet sur nous, des intentions et des émotions de l'artiste. Et pour deviner cette intention, il faut bien que je puisse préalablement dégager le *sens* et le *contenu* de ce qui est représenté dans l'œuvre d'art, que je puisse donc *interpréter*. Il est donc possible qu'une telle œuvre d'art nécessite une interprétation, et que ce soit seulement après l'avoir effectuée, que je puisse apprendre pourquoi j'ai été soumis à une impression d'une telle puissance. Je nourris même l'espoir que cette impression ne se trouvera pas affaiblie par le succès d'une telle analyse. »

Sigmund Freud, « Le Moïse de Michel-Ange » [1914], dans *L'Inquiétante étrangeté et autres essais*, traduit de l'allemand par Bertrand Féron, Paris, Gallimard, 1985, p. 87-89.

Quelle place faire à l'intention de l'artiste dans l'interprétation de l'œuvre d'art ?